



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance

Taux de cotisation

CCN des Entreprises du commerce de détail
et de gros à prédominance alimentaire
(Brochure n° 3305 - IDCC 2216)
Personnel non cadre ayant un an d'ancienneté

Date d'effet : 1^{er} janvier 2023

Garanties	Taux	Répartition	
		Salariés	Employeur
Décès – Invalidité absolue et définitive (3 ^e catégorie)	0,13 % TA + 0,13 % TB		
Frais d'obsèques	0,01 % TA + 0,01 % TB		
Rente éducation OCIRP	0,04 % TA + 0,04 % TB		
Invalidité	0,38 % TA + 0,38 % TB		
Portabilité des droits	Mutualisation		
Taux prévoyance	0,56 % TA + 0,56 % TB	0,25 % TA + 0,25 % TB	0,31 % TA + 0,31 % TB